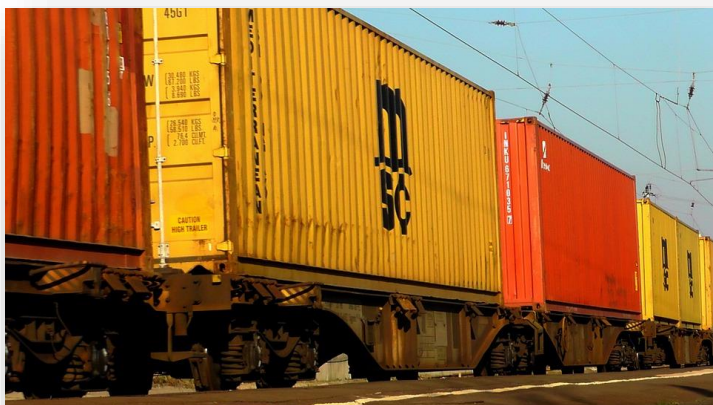




Le projet GEOTRANS MD est un projet collaboratif français visant à définir une architecture télématique européenne destinée à supporter la future réglementation visant à rendre accessible de manière électronique l'ensemble des documents de transport. Équiper tous les transports de matières dangereuses d'un système de localisation et communication de données.

Le groupe WP15 de l'ONU est l'organisme qui établit au niveau Européen les règles applicables au transport des matières dangereuses par la route et par les rails (RID/ADR).

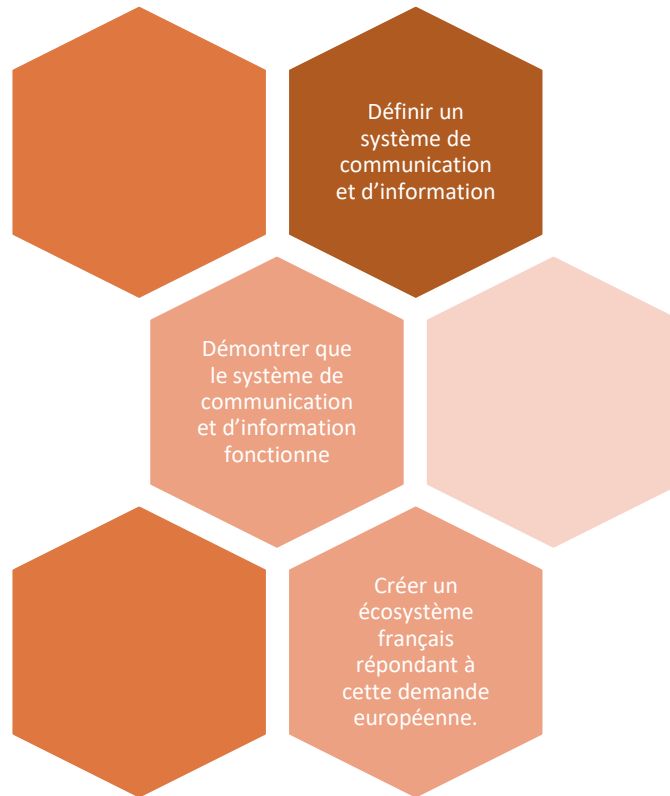
- ADR : L'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road). L'ADR régule le transport international de marchandises dangereuses. Dans tous les pays qui ont ratifié cet accord et il s'applique au transport transfrontalier. Une directive européenne signifie que l'ADR s'applique aussi au transport intérieur dans les pays affiliés.



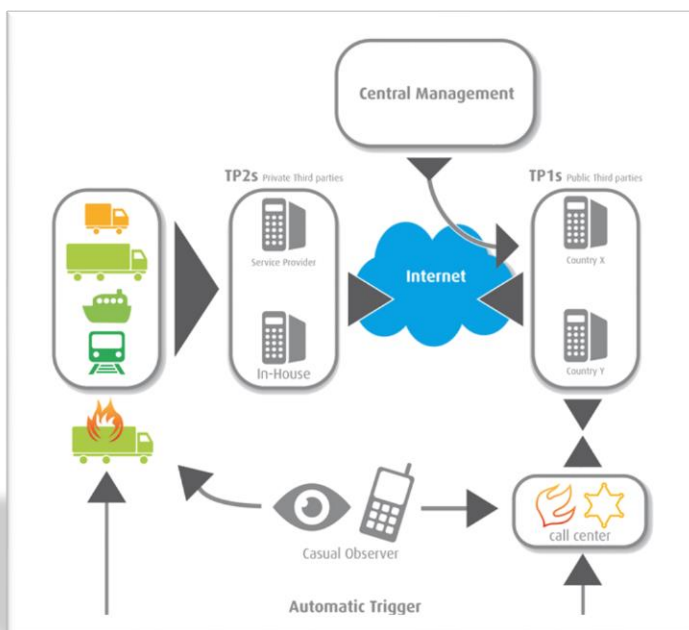
- RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (Regulation concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail). Il s'applique au transport international de marchandises dangereuses par le train. Les pays affiliés viennent à un accord réciproque comme vu ci-dessus pour l'ADR.

Ce groupe (WP15 de l'ONU) travaille actuellement sur la thématique de la télématique avec une nouvelle réglementation en vue pour 2015 (applicable en 2017).

Les objectifs du projet



L'architecture fonctionnelle



Spécifications des différentes interfaces (WebServices) :

- Interfaces internes permettant la communication entre TP1 et TP2.
- Interfaces externes permettant la communication des TP1 et TP2 avec le monde extérieur.
- Interfaces Homme-Machine pour l'utilisation des TP1 et TP2 par les autres acteurs (autorités, services d'urgence, etc.).
- Mise à jour du modèle Datex II.

Développement du TP1

Cette plateforme permet aux autorités publiques d'accéder aux documents de transports de matières dangereuses en fonction du numéro de la plaque d'immatriculation du camion. Elle permet :

- L'administration de la plateforme (déclaration des services publics, TP2 et TP1 autorisés, gestion des utilisateurs).
- La consultation des documents de transport à la demande (interrogation du TP2 pour récupérer les documents de transport).
- La supervision des échanges entre le TP1 et les TP2 (requêtes XML échangés).
- La sécurisation des échanges par la mise en place de la sécurisation des échanges TP1 <-> TP1 et TP1 <-> TP2 (authentification mutuelle par certificat, signature des flux).

Développement du TP2

Intégration dans la plateforme NOSCIFeL d'un TP2 permettant :

- La gestion des documents de transport de matières dangereuses et leur génération au format Datex2.
- La transmission au TP1 du démarrage/arrêt du transport.
- La mise à disposition des documents de transport sur demande du TP1.
- La sécurisation des échanges avec le TP1 (authentification mutuelle par certificat, signature des flux).

Développement annexe

Développement d'applications annexes permettant de démontrer l'utilisation de GOETRANS MD (TP1) par :

- les pompiers,
- les gestionnaires d'infrastructure et
- les douanes.

Développement outil

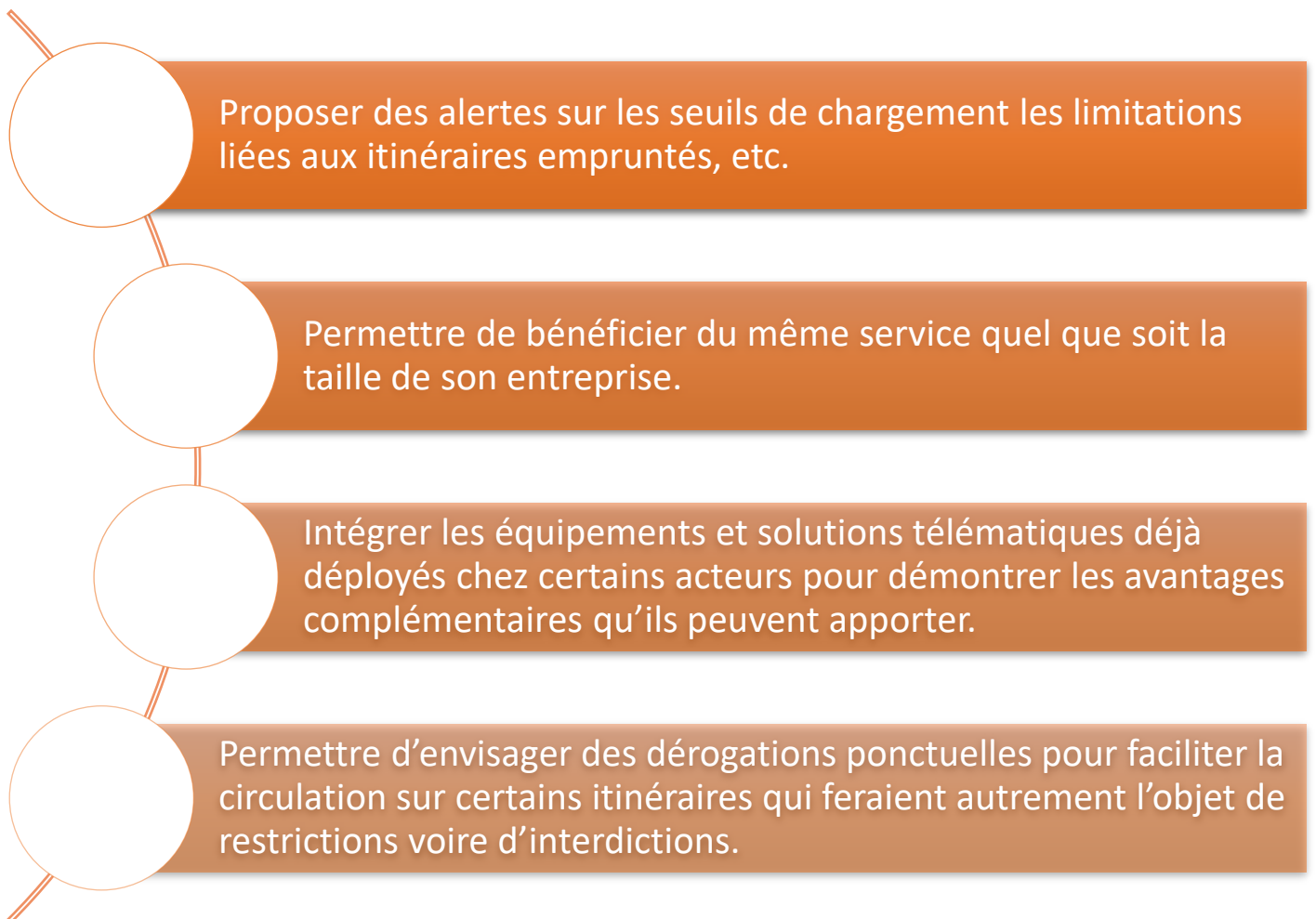
Développement d'un outil permettant de vérifier le fonctionnement d'un TP1 ou TP2 et de valider sa possible intégration dans l'architecture TP1 / TP2 :

- Contrôle de la validité des requêtes,
- Sécurisation et validation de la signature du flux XML,
- etc.

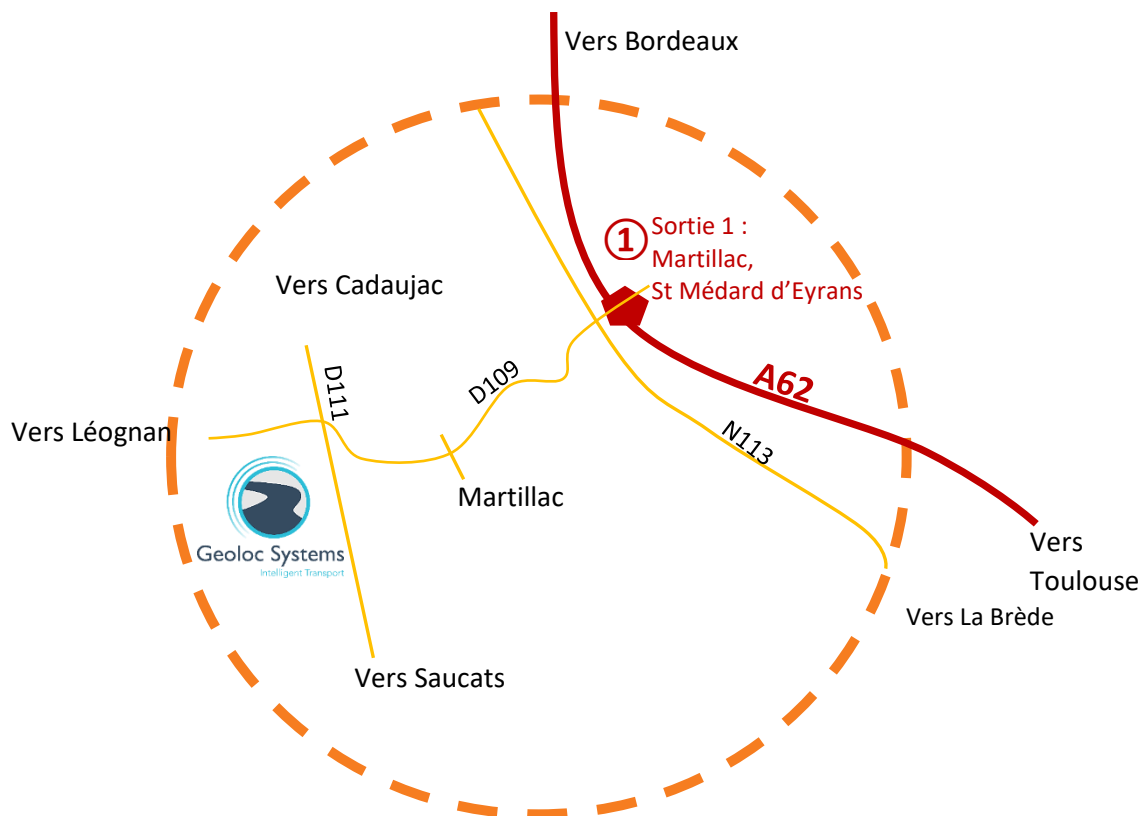
Actuels :

- Dématérialisation des documents de transport
- Accéder rapidement aux informations sur la matière dangereuse transportée lors d'un incident.

A court termes :



Le plan d'accès :



Les coordonnées :



Site Montesquieu

2, allée Isaac Newton – 33 650 MARTILLAC



+ (33) 5 57 96 11 66



www.geolocsystems.com



facebook.com/geolocsystems



contact@geolocsystems.com

